

Accueils de loisirs
GUENGAT
ET
PLUGUFFAN

Eté
2020

Inscriptions avant :
le 21 juin pour juillet
le 19 juillet pour août

**Pas de camps cet été
en raison du COVID-19**



ULAMIR centre social e Bro Glazik

33 rue Laënnec - 29710 Ploneis - Tél. 02 98 91 14 21 - www.ulamir-ebg.org

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ORGANISATRICE

L'U.L.A.Mi.R.

L'U.L.A.M.I.R. (Union Locale d'Animation en Milieu Rural) e Bro Glazik est une association, loi 1901. Elle travaille principalement sur 5 communes (Plomelin, Pluguffan, Guengat, Plonéis et Plogonnec) regroupées au sein de Quimper Communauté.

Les principaux objectifs de l'ULAMIR sont :

- de favoriser la participation des habitants à la vie locale dans le cadre du projet Centre Social,
- d'étudier les besoins dans le domaine socio-éducatif et d'informer les collectivités locales des réalisations souhaitables,
- de mettre en place des actions répondant à ces besoins ou aux attentes de partenaires, sans concurrencer les associations existantes,
- d'aider les associations locales dans leurs tâches d'animation.

FONCTIONNEMENT DES ACCUEILS DE LOISIRS

Nos accueils de loisirs répondent aux exigences de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et sont assurées par une équipe d'animation qualifiée dans le but de garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.

Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès des responsables des ALSH.

ACCUEIL

Enfants : à partir de 2 ans (propre et scolarisé) jusqu'à 12 ans

HORAIRES DES ALSH :

de 8 h 45 à 17 h 30

Garderie payante du matin de 7 h 30 à 8 h 45

Garderie payante du soir : de 17 h 30 à 19 h

Lieux :



ACCUEIL DE LOISIRS DE PLUGUFFAN

Maison de l'Enfance « Jules Verne »

rue Menez Izella

29700 PLUGUFFAN

Tél. : 02 98 94 32 12

Portable : 06 95 55 79 75

E-Mail : alshpluguffan@ulamir-ebg.org

Lieu du repas de midi :

- restaurant scolaire
- un pique-nique par semaine



ACCUEIL DE LOISIRS DE GUENGAT

Maison de l'Enfance

rue du Stade

29180 GUENGAT

Tél. 02 98 91 16 62 (Vacances ou Mercredis)

Portable : 06 95 53 65 07

E-Mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

Lieu du repas de midi : sur place



JOURS D'OUVERTURE



OUVERTURE : du lundi 6 juillet au lundi 31 août 2020

RECOMMANDATIONS

- Respecter les horaires de l'accueil de loisirs et des garderies :
 - arrivée 9 H au plus tard, - départ 19 H au plus tard.
- La garderie est payante jusqu'à 8 h 45 et à partir de 17 h 30.
- Accompagner l'enfant jusqu'à l'accueil pour sa prise en charge (la responsabilité de l'accueil de loisirs n'est engagée qu'à cette condition). Les enfants ne peuvent quitter la maison de l'enfance qu'accompagnés de leurs parents ou d'une personne déléguée en possession d'une décharge.
- Possibilité de signer une autorisation parentale permettant à l'enfant de quitter seule le centre à partir de 9 ans.
- Ne pas amener votre enfant malade ou fiévreux.
- Signaler toute particularité relative à sa santé (régime, traitement en cours, allergie, PAI, AEEH...).
- Une sieste est prévue pour les 2/4 ans, et un temps calme pour les 5 ans.
- Ne pas hésiter à rencontrer les animateurs et/ou la directrice en fin de journée.
- Consulter régulièrement le tableau d'affichage
- Prévoir une tenue et chaussures adaptées, de la crème solaire, une casquette, une gourde ou une bouteille d'eau, ainsi qu'une trousse de crayons de couleurs ou feutres.
- Les masques ne sont pas obligatoires mais les parents qui le désirent peuvent en fournir à leur enfant.



IMPORTANT :

Inscriptions sur le portail Belami avant le 21 juin pour le mois de juillet et avant le 19 juillet pour le mois d'août, après cette date, en fonction de places disponibles auprès des responsables des ALSH.

En cas de désinscription après le 21 juin pour le mois de juillet et après le 19 juillet pour le mois d'août, des frais seront systématiquement facturés.

En raison du protocole COVID-19 et pour mieux accueillir vos enfants nous limitons le nombre d'inscrits. L'équipe d'animation aura à coeur de proposer des activités ludiques et variées afin que les enfants passent d'agréables vacances.



Pièces à fournir pour l'inscription :

- Fournir une adresse mail
- La fiche Sanitaire de liaison (complétée et signée),
- La photocopie du dernier avis d'imposition 2019 **du foyer** sur les revenus 2018,
- 1 chèque de caution de 100 € par enfant,
- Acompte : règlement de 50 % du total prévisionnel **hors garderie** - par virement, chèque ANCV ou chèque (encaissé le 10/07 pour juillet et le 07/08 pour août).
- L'adhésion à l'Ulamir sera portée sur votre première facture (15€ pour 1 enfant ou 30€ pour la famille) valable de septembre 2019 à août 2020.

- Selon l'article L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles, nous sommes tenus d'informer les responsables légaux des mineurs inscrits aux accueils de loisirs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent.

IMPORTANT :

Validation de l'inscription sous réserve de l'acompte sous 8 jours. A défaut les réservations seront annulées.

Les enfants inscrits à l'ALSH entre septembre 2019 et juin 2020 n'ont pas à refaire de dossier d'inscription.

Règlement des factures

- par chèque à l'ordre de l'ULAMIR
- par virement (RIB ci-contre)
- en espèces (faire l'appoint)
- en chèque ANCV (complété avec votre nom)



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
20041	01013	0023466F034	26

IBAN - Identifiant international de compte
FR74 2004 1010 1300 2346 6F03 426

BIC - Identifiant international de l'établissement
PSSTFRPPREN

DOMICILIATION :
**LA BANQUE POSTALE - CENTRE FINANCIER
44900 NANTES CEDEX 9**

TITULAIRE DU COMPTE :

**ULAMIR E BRO GLAZIG
33 RUE LAENNEC
29710 PLONEIS**

Toute désinscription après le **21 juin** pour le mois de juillet et après le **19 juillet** pour le mois d'août, entraînera **des frais systématiquement**.

En cas d'absence pour raisons médicales (certificat fourni dans la semaine) il restera à votre charge 3€ pour une journée et 2€ pour une demi journée.

Tout désistement sans certificat médical sera facturé :

- 100% en cas d'annulation dans les 48 heures précédant le jour de présence prévu.
- A compter **du 21 juin pour le mois de juillet et après le 19 juillet pour le mois d'août** : 4€ pour une journée, 3€ pour une demi journée repas et 2€ pour une demi journée.

Les inscriptions se prennent :

A la journée : le jeudi et vendredi

A la journée et demi journée (avec ou sans repas) : le lundi, mardi et mercredi.



Le portail famille : Belami



Pour les familles qui ne sont pas inscrites dans les ALSH depuis septembre 2019, il est tout d'abord nécessaire de ramener l'ensemble des pièces à fournir au siège de l'Ulamir à Plonéis ou dans les accueils de loisirs. Une fois le dossier enregistré vous recevrez un email avec "des identifiants Belami" permettant d'accéder au portail Famille.

Ce logiciel sécurisé prenant en compte la protection des données personnelles est accessible via un code propre à chaque famille.

L'adresse mail est obligatoire pour la création de votre compte sur le portail famille.

Ce logiciel contient :

- les dossiers administratifs des enfants et de la famille,
- la fiche sanitaire et de renseignement individuel,

Ses fonctionnalités permettent :

- la gestion en ligne des inscriptions par semaine, jour, mois ou à l'année,
- l'édition et l'archivage de vos factures,
- le suivi de vos factures et règlements,
- le règlement par prélèvement SEPA (si vous l'avez choisi),
- l'édition de devis et/ou attestation,
- la consultation et l'impression de divers documents en ligne,
- etc...

Si vous ne pouvez pas accéder au portail famille
(pas de connexion internet ou d'ordinateur...)
vous pouvez toujours faire l'inscription auprès
de la directrice de l'ALSH.



TARIFS Eté 2020

	Revenus imposables annuels du foyer	% de réduc	Journée	½ Journée avec repas	½ Journée sans repas
Tranche 1	0 à 19 200	57	7,00 €	5,70 €	4,40 €
Tranche 2	19 201 à 32 400	35	10,50 €	8,60 €	6,60 €
Tranche 3	32 401 à 50 400	20	13,00 €	10,60 €	8,20 €
Tranche 4	50 401 et +	tarif plein	16,20 €	13,20 €	10,20 €

Réduction « Fratrie » :

1 € par jour (ou 0,50 € par 1/2 journée) pour le 2ème enfant

2 € par jour (ou 1 € par 1/2 journée) à partir du 3ème enfant

TARIFS GARDERIE ALSH

	Revenus imposables annuels du foyer	garderie du matin	garderie du soir
Tranche 1	0 à 19 200	0,85 €	0,85 €
Tranche 2	19 201 à 32 400	1,70 €	1,70 €
Tranche 3	32 401 à 50 400	1,85 €	1,85 €
Tranche 4	50 401 et +	1,90 €	1,90 €

IMPORTANT :

Nous vous demandons de nous fournir la photocopie de votre dernier avis d'imposition.

La réduction correspondante vous sera immédiatement appliquée.

La réduction ne sera pas appliquée de manière rétroactive.

Les personnes qui ne fournissent pas leur avis d'imposition payent plein tarif.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association »

ACCUEILS DE LOISIRS ULAMIR E BRO GLAZIK



Adhésion Ulamir :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> AL Pluguffan | <input type="checkbox"/> Activités |
| <input type="checkbox"/> AL Guengat | <input type="checkbox"/> Espaces Jeunes |
| <input type="checkbox"/> Ludothèque | |

Allocataire :

- CAF - N°
- MSA - Fournir un justificatif

INFORMATIONS SUR L'ENFANT ACCUEILLI

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Age : Fille Garçon

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

1 Nom / prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : / / / / N° portable : / / / /

Lieu de travail : N° tél travail : / / / /
(Entreprise et commune)

Mail :@.....

(Pour pouvoir accéder au « portail familles » et inscrire en ligne votre enfant, il est indispensable que vous notiez une adresse mail).

2 Nom / prénom :

Adresse (si différente) :

N° de téléphone : / / / / N° portable : / / / /

Lieu de travail : N° tél travail : / / / /
(Entreprise et commune)

Situation familiale (entourez la réponse) : marié / en concubinage / pacsé / séparé / divorcé* / parent isolé / veuf
(*Dans le cas où une décision de justice a été établie, fournir la copie du jugement concernant les dispositions de garde des enfants)

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui Non

Si oui, merci de nous préciser le traitement :

.....
Nous ne pourrons être en mesure d'administrer le traitement à votre enfant sans la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Votre enfant a-t-il des allergies ? Oui Non

Si OUI, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, merci de le signaler) :

(En cas d'allergie alimentaire, un certificat médical et un Projet d'Accueil Individualisé doivent être obligatoirement fournis pour qu'un régime alimentaire soit mis en place pour votre enfant et qu'un repas soit servi → CONTACT OBLIGATOIRE AVEC LE RESPONSABLE PÉRIODIQUE)

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AEEH ou d'un PAI ? Oui Non

(si oui, merci de prendre contact avec l'AL lors de la remise du dossier)

État des vaccinations :

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DU DERNIER RAPPEL	VACCINS RECOMMANDÉS	DATE
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				R.O.R.	
Poliomyélite				Coqueluche	
OU DTPolio				Autres	

Si l'enfant n'est pas à jour des vaccins obligatoires, merci de joindre un certificat médical de non contre-indication à son accueil.

MÉDECIN TRAITANT

Nom du médecin traitant : Ville :

N° de téléphone : / / / /

SÉCURITÉ SOCIALE

Régime d'Allocation familiale dont dépend l'enfant CAF MSA

N° de sécurité sociale du parent :

Mutuelle : oui non Si oui, laquelle :

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Merci d'indiquer d'éventuels problèmes, difficultés de santé et informations utiles, en précisant les précautions à prendre : (antécédent médical, port de lunettes, comportement de l'enfant, problèmes familiaux, droit de garde exclusif, ...) **CES INFORMATIONS SONT ESSENTIELLES AU BON DÉROULEMENT DE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT.**

RESPONSABILITÉS ET AUTORISATIONS

Je, soussigné(e) Mme / M.,
responsable légal de l'enfant

- ✓ Autorise l'équipe de l'accueil de loisirs à prendre les dispositions nécessaires en matière d'hospitalisation d'urgence.
- ✓ Autorise les personnes mentionnées ci-dessous à venir chercher mon enfant :
..... Tél. : / / / /
..... Tél. : / / / /
- ✓ Autorise la diffusion de l'image de mon enfant sur tout support visuel (photos, vidéos, expositions, articles, bulletin municipal et sites internet) et de l'Ulamir e bro Glazik.
- ✓ Autorise l'Ulamir à transporter mon enfant avec les véhicules des structures.
- ✓ Autorise l'Ulamir à conserver la copie de l'avis d'imposition fourni dans le dossier d'inscription.
- ✓ Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à :, le / /

Signatures :